

se rendait à la gare pour prendre le train de Mouscron, s'est cassé une jambe en glissant sur un trottoir de la rue du Chemin de fer. Elle a été transportée chez une de ses parentes habitant Roubaix.

Vendredi dans l'après-midi, un de ces marchands ambulants qui parcourent nos villes et nos campagnes, trouva en traversant la place St-Martin, un porte-monnaie contenant plus de 350 fr. Il ne se fit aucun scrupule de jeter le porte-monnaie et de conserver l'argent. Malheureusement pour lui, la personne qui avait perdu cet argent porta plainte : on fit des recherches et on ne tarda pas à trouver le marchand encore nanti de la somme. Il a été mis en arrestation. Cet individu se nomme Ronombuste ; il est originaire de Namur et âgé d'environ 40 ans.

Un vol de cinq pièces de tissus a été commis dans la nuit de dimanche à lundi au hameau du Breucq, chez MM. Descat frères. Trois de ces pièces ont été retrouvées le lendemain dans la rivière qui longe l'établissement. Jusqu'ici, le coupable est inconnu.

La semaine dernière, un individu, nommé Louis Stock, a été arrêté à Roubaix, pour exercice illégal de la médecine.

Jeudi dernier, vers onze heures trois quarts du matin, le nommé Prosper Soyez, âgé de 63 ans, charretier chez un entrepreneur de bâtiments demeurant rue de Gand, à Tourcoing, sortait du jardin de son patron en conduisant un chariot fortement chargé de fourrages. Ce chariot dépassait la largeur de la voiture, accroché à un des piliers en maçonnerie et le fit s'écrouler sur le malheureux conducteur qui demeura enseveli sous les débris ; on le retira promptement, mais sans pouvoir le sauver, car il expira quelques temps après. Il laisse une femme et trois enfants.

(Indicateur).

Il y a quelques jours, à Marcq en Barœul, hameau Duquennois, une petite fille de trois ans s'est noyée en tombant dans une cave où il y avait vingt centimètres d'eau. Elle se nommait Clémence Desbonnets.

Pour toute la chronique locale, J. REBOUX.

## TRIBUNAUX

L'affaire de M. Hautefeuille, ce fermier de M. d'Haussonville dont nous avons raconté l'arrestation à Jouy-le-Châtel en des circonstances si singulières, est venue le 27 novembre devant le tribunal correctionnel de Provins. M. Grévy, son avocat, retenu à Paris par d'autres affaires, avait sollicité du tribunal une remise à huitaine. Le ministère public s'y est opposé, dit le Temps. M. Hautefeuille s'est vu alors obligé de faire défaut, et le tribunal, après avoir entendu le brigadier de gendarmerie, a condamné M. Hautefeuille à trois mois de prison.

L'affaire du Progrès de Saône-et-Loire, poursuivi pour excitation à la haine et au mépris du gouvernement, est venu vendredi à l'audience du tribunal correctionnel de Chalons.

MM. A. Lecocq, gérant du journal, et Emile Duclain, auteur de l'article, ont été condamnés chacun à 300 fr. d'amende et aux dépens.

Le tribunal correctionnel de Béziers a rendu son jugement dans l'affaire du Sémaphore et de la Gazette du Midi.

Le directeur-gérant du Sémaphore a été condamné à 1,000 fr. d'amende et aux dépens. Le rédacteur de la Gazette a été aussi condamné aux dépens et à 500 fr. d'amende. Les imprimeurs des deux journaux ont été acquittés.

Le cour d'assises du Calvados, présidée par M. le conseiller Reboval, vient de prononcer une condamnation à mort.

Le 24 août dernier, dans un herbage de la commune de Magny, on découvrait le cadavre déjà décomposé d'un homme âgé de 50 à 60 ans, et qui paraissait avoir succombé à une mort violente. La tête était fracassée de coups, des traces sanglantes indiquaient par où l'assassin avait dû s'enfuir, et dans le voisinage on ramassait des billets de banque et divers objets qui révélaient que le vol avait été le mobile de l'assassinat.

La victime fut bientôt reconnue pour être le sieur Bernard, ébéniste et teneur, demeurant à Crouay, arrondissement de Bayeux et la rumeur publique désigna comme un meurtrier un autre habitant de la même commune, le nommé Juhel, cordonnier. Une longue instruction confirma les premiers indices recueillis et Juhel accusé par les preuves réunies contre lui, finit par avouer son crime. Seulement il donna plusieurs versions du mobile qui avait armé son bras.

La vérité est que Bernard était son créancier et qu'il avait cherché à se débarrasser de lui par l'assassinat.

Reconnu coupable par le jury, sans circonstances atténuantes, Juhel a été condamné à mort.

Il s'est évanoui en entendant prononcer l'arrêt.

On lit dans le Sémaphore : Cette triste affaire de l'arrestation des

diligences à main armée, sur la route d'Aix, après avoir passé par bien des phases, paraît aujourd'hui définitivement fixée. Ce grave procès, dont les débats sont attendus avec une certaine impatience par les populations de Marseille et d'Aix, sera portée devant la session supplémentaire des assises qui s'ouvrira à Aix le lundi 9 décembre.

## FAITS DIVERS

On dit que le licenciement de toutes les musiques de l'armée est en ce moment à l'étude au ministère de la guerre. Elles seraient remplacées par des musiques divisionnaires réparties selon l'importance des villes de garnison : six à Paris, quatre à Lyon, trois à Lille, etc.

— Le temple israélite qu'on bâtit à Paris, au n° 42 de la rue de la Victoire, et dont l'immense portail est terminé, sera presque aussi grand que la cathédrale de Paris. Tout rappellera dans cet édifice, le fameux temple de Salomon, à Jérusalem, démolé par Titus.

— Le Melbourne Argus nous apprend que de la population aborigène de la Tasmanie il ne reste plus que quatre personnes, dont une seule appartient au sexe masculin. Le dernier des Tasmaniens est un gros garçon de 26 à 27 ans, nommé William Lanney. Il s'est embarqué dernièrement pour l'Europe sur l'Ethel, dans l'espoir d'être présenté à la reine Victoria, sans doute à titre de curiosité. Quand il serait resté dans son pays, il n'aurait pas pu perpétuer son type, car ses trois compatriotes sont âgées.

— Le Corsaire annonce que la fille du supplicié Avinain est entrée au couvent des Filles de la Miséricorde le jour même de l'exécution de son père.

— On écrit de Munich à l'Avenir National : « La nouvelle d'un empoisonnement qui rappelle celui commis sur la dame Mertens a mis en émoi la ville de Munich. Depuis quinze mois environ vivait à Munich une comtesse de Chorinsky-Sedske, âgée de trente ans environ et séparée de son mari qui habite Vienne. Sa propriétaire, la veuve H..., ne l'ayant pas vue pendant deux jours, redouta un malheur. Elle fit enfoncer la porte de son appartement, et on trouva le cadavre de la jeune femme étendue à terre entre le canapé et la table. La mort avait dû l'atteindre au moment où elle prenait son souper, car sur sa table se trouvaient théière, tasses, etc. Il y a tout lieu d'admettre que la mort est le résultat d'un crime et non d'un suicide.

Le 19 novembre, une jeune dame élégante était arrivée de Vienne par l'express du matin; elle était descendue dans un des premiers hôtels et s'était inscrite sous le nom de baronne de V... de Vienne. Elle aussi se prétendait séparée de son mari. Elle fit ou plutôt renoua connaissance avec l'infortunée comtesse, et des relations intimes s'établirent entre elles. Elles sortaient ensemble, faisaient des achats en commun, etc. Jeudi, le 21, la baronne chargea le commissionnaire de l'hôtel de prendre deux billets de théâtre et de les porter chez la comtesse. Quand le commissionnaire vint, il trouva la baronne prenant la thé avec son amie.

En sortant de l'appartement, il pria la propriétaire d'aller chercher un fiacre pour conduire ces dames au théâtre; mais lorsqu'elle revint, elle trouva, à son grand étonnement, la porte de l'appartement fermée. Nul bruit, nul signe de vie. Elle ne s'en inquiéta pas et s'imagina que ces dames, lassées d'attendre, étaient parties de pied. C'est dans le cours de son absence, qui avait duré à peine un quart d'heure, que la comtesse de Chorinsky-Ledske a perdu la vie.

L'autopsie a prouvé qu'elle avait été empoisonnée avec de l'acide prussique. Le prétendue baronne était retournée à l'hôtel dans un état d'agitation extrême et a repris immédiatement le chemin de fer.

La Nouvelle Presse Libre nous apprend, dans les lignes suivantes, l'arrestation de la baronne : « D'après les nouvelles données par les journaux sur l'empoisonnement de la comtesse Chorinsky, à Munich, la malheureuse victime était en compagnie d'une soi-disant baronne de Vay, qui est repartie pour Vienne le soir même où l'assassinat a été commis. Cette baronne vient d'être arrêtée hier à Vienne. Elle est âgée de 25 ans et fille d'un propriétaire noble de Hongrie, qui jouit dans son pays d'une grande estime.

Au moment où elle aperçut le commissaire de police, elle eut un instant de trouble, mais elle reprit bientôt un calme imperturbable et ne cessa de repousser avec indignation tous les soupçons qui pesent sur elle. Elle vient d'être mise à la disposition de la justice. Le comte de Chorinsky, mari de la victime, a été arrêté à Munich, où il est venu avec son père pour assister aux obsèques de sa femme empoisonnée. Le comte Chorinsky est chef d'escadron de l'armée autrichienne, et fils du gouverneur général de la province de la Basse-Autriche.

— Lundi, un employé de la société industrielle dit l'Omnibus des Travailleurs, à Paris a été mis à la disposition de la justice pour cause de la malversation.

Il est accusé d'avoir émis de faux bons de marchandises, de la valeur de vingt francs, en nombre considérable, et d'avoir particulièrement trompé les clients illettrés qui se fournissent habituellement dans les magasins de l'Omnibus.

L'enquête qui a eu lieu à ce sujet et le

jugement qui suivra, en dévoilant les manœuvres employées, devront mettre sur leurs gardes les personnes trop crédules qui chaque jour sont victimes de ces audacieux escrocs.

Le Figaro a reçu le communiqué suivant : « Le journal le Figaro, dans son numéro du 27 novembre, contient l'allégation que la Commission impériale de l'Exposition universelle a voté diverses gratifications dont les chiffres sont indiqués.

Cette allégation est complètement erronée, et les détails qui l'accompagnent sont de pure invention.

— Une dépêche de Constantinople du 26, annonce qu'un projet établissant les bases pour la construction d'un railway entre Constantinople et le golfe Persique et entraînant une dépense de 36 millions sterling, a été signé mardi.

— On vient de trouver à Naples un tableau des plus précieux. Ce tableau était couvert d'une épaisse couche de vernis et d'autres matières liquides qu'un ignorant avait employées pour d'insolentes retouches. On a nettoyé la toile avec soin et l'on a eu sous les yeux une des plus belles œuvres peut-être de Salvator Rosa dont on a retrouvé la signature sur un drapeau.

Le tableau en question représente une bataille. On pense qu'elle pourrait bien être une de celles que le duc de Savoie, Victor-Amédée I<sup>er</sup>, soutint contre Louis XIII, et qui finirent avec la paix de Charasco, en 1631 et avec l'acquisition d'une partie du Montferrat.

— Les curieux renseignements qui suivent sur les tisserands de Spitalfields sont extraits de l'International de Londres :

J'ai fait une promenade dans la paroisse de Spitalfields. Je ne me suis jamais trouvé dans ces sombres quartiers sans éprouver une impression des plus pénibles.

Spitalfields, située à l'est de Clerkenwell, est traversée par la grande rue de Bishopsgate et ne se trouve qu'à peu de distance de la Banque d'Angleterre. Ce quartier est habité par soixante-dix mille tisserands, presque tous d'origine française. La révocation de l'édit de Nantes leur fit prendre le chemin de l'exil, sous Louis XIV, et les poussa vers le ciel brumeux de la Grande-Bretagne.

Les tisserands de Spitalfields se distinguent des autres habitants de Londres par leur probité et leur air chétif et malingre. La misère y est affreuse. Les bouges sont petits et malsains, l'air et le soleil n'y pénètrent jamais. Je n'exagère rien en disant, que, dans certaines parties de Spitalfields, les maisons sont les plus délabrées de Londres.

Il y a déjà quelques années, M. Breton, un tisserand de district, déclarait, dans une enquête, que la taille des habitants on les a rabougrés, que pendant la guerre, on leva parmi eux une brigade dans laquelle pas un homme n'avait cinq pieds ! Un autre Anglais, M. Mitchell, dit : « La constitution des ouvriers dégenère chaque année; la race entière descend rapidement à la taille des Lilliputiens. Les vieillards sont d'une plus forte complexion que les jeunes gens. »

Comme les tisserands de Spitalfields sont probes et laborieux, ce n'est pas à leur conduite, au désordre de leur vie, qu'il faut attribuer cet abâtardissement. La misère, une misère horrible en est la seule cause.

A Londres, la classe ouvrière est largement tributaire, l'homme laborieux peut vivre non-seulement dans l'aisance, mais il peut encore mettre chaque année une certaine somme en réserve.

Les tisserands ont fait exception à la règle. Depuis dix ans, ils reçoivent la même paie, salaire insuffisant qui ne leur permet pas de vivre. Les manufacturiers sont très-exigeants, parce qu'un général, ayant peu de commandes, ils cherchent à l'éviter avec leurs ouvriers.

Ces derniers, il est vrai, ont la chance de se rattacher sur ce qu'ils appellent le travail occasionnel qu'ils trouvent dans les docks. Mais il est rare qu'ils gagnent 10 s. (12 fr. 50 c.) par semaine; puis, durant certaines époques de l'année, les docks leur font défaut. En hiver, par exemple, ils perdent ce travail supplémentaire, et bien souvent des maîtres peu scrupuleux profitent de leur position difficile pour abaisser le prix de fabrication.

N'oublions pas que le tisserand n'est pas seul, qu'il a femme et enfants, et que souvent la maladie vient rendre sa destinée plus horrible encore.

L'ouvrier de Spitalfields est sans énergie morale; la misère l'a vaincu; mais il supporte sa position avec constance. Des philanthropes ont essayé de le faire émigrer dans le comté de Lancaster, où les tisserands reçoivent un salaire beaucoup plus élevé. Mais ces efforts n'ont pas encore abouti. Les ouvriers de Spitalfields ont horreur du changement; ils se cramponnent avec désespoir au rocher nu sur lequel leurs pères ont lutté et où ils sont morts de faim.

— Le Journal d'Alençon rapporte le fait suivant :

Les employés d'une grande maison de commerce de notre ville étaient à déjeuner, lorsque le courrier fut apporté.

Il y avait une lettre pour l'un d'eux, le sieur V..., jeune commis âgé de 20 ans; elle portait le timbre de New-York.

— Une lettre d'Amérique s'écria-t-il : qui peut m'écrire ? Mais aussitôt il se souvint qu'il avait dans ce pays de cocagne un grand-oncle qui était en même temps son parrain. Le cachet est vite rompu, la lettre ouverte.

V... lit, pâlit, va s'affaïsser. On lui demande s'il est malade; pas de réponse. Sa bouche reste ouverte sans que la moindre parole puisse en sortir. Ses yeux se prennent attachés sur cette lettre, qu'il semble ne pas comprendre.

— Un de ses camarades vient à son secours et l'achève la lecture de cette missive, par laquelle V... est officiellement informé de la mort de son oncle et parrain.

La lettre ajoutait en post-scriptum que ce dernier lui avait légué en mourant une fortune qui atteint le chiffre de plusieurs millions.

— On vient enfin de découvrir un moyen infailible d'emmaganiser le pétrole, sans avoir à craindre de voir se renouveler de terribles accidents.

Ce moyen est on ne peut plus simple et par conséquent pratique.

Il suffit d'immerger les barils, on n'a pas à craindre l'infiltration de l'eau.

Des expériences faites à Anvers ont résolu la question.

— Le Nain jaune a publié dimanche son premier numéro politique.

Nous y trouvons une lettre fort piquante de M. Alphonse Karr, sur les les décorations.

« A propos de croix, » l'auteur des Guépés rappelle le souvenir suivant, « souvenir, dit-il, qui pourrait avoir un air d'après-propos.

En 1848, — à cette époque où se passèrent les faits racontés par Mme Sand, et aujourd'hui expiés par votre collaborateur M. Ranc, — Cavaignac me montra un matin — triste, indigné, — un tas de plus d'un demi-mètre de hauteur de pétitions demandant la croix pour « actions d'éclat » dans les rues de Paris.

— « Que pensez-vous de cela ? — me dit-il.

— « Je pense que pour actions d'éclat — faites contre ses concitoyens — il faut créer une décoration particulière.

« Un ruban noir parsemé de larmes d'argent, — et sur la croix une devise imitée de celle de la couronne civique des Romains, — avec une légère variante; — au lieu de :

« Ob civem servatum, » — pour avoir sauvé un citoyen.

« On dira : Ob civis casus, — pour avoir massacré quelques concitoyens.

## BIBLIOGRAPHIE.

Parmi les nombreuses publications de la librairie Mame (de Tours) qui sont destinées à la jeunesse, nous avons remarqué cinq nouveautés toutes également recommandables par la variété de leurs titres, les sujets attrayants et instructifs qu'ils traitent, l'élégance de leur exécution typographique rehaussée de nombreuses illustrations, enfin l'incroyable modicité de leur prix. C'est donc avec toute confiance et un empressement motivé que nous les signalons aux familles qui éprouvent une hésitation fort naturelle et une sage défiance dans le choix des ouvrages à donner aux jeunes gens. Nous indiquons ci-après ces nouvelles publications.

Visites au Jardin zoologique d'acclimation, par MAURICE BARR; illustrations par FREEMAN et YAN'DARR; — 1 volume grand in-8°, riche cartonnage en toile, dorure sur tranches : 5 francs.

Le Jardin d'acclimation, auquel le bois de Boulogne a donné asile, est aujourd'hui un des grands attraits de la capitale. Les animaux les plus curieux à observer, ceux qui viennent des points les plus éloignés du globe, sont étonnés de se voir réunis, trouvent d'ailleurs dans l'intelligence hospitalière qu'ils reçoivent des soins appropriés à leurs habitudes de vie. C'est une pensée élevée que celles qui a eu pour objet de multiplier dans notre pays les espèces exotiques qui, par leur utilité ou leur agrément, méritent la naturalisation. Grâce aux descriptions de M. Maurice Barr, et au crayon des artistes qui les accompagnent et les complètent, les visiteurs pourront se dire qu'ils ont vu des échantillons vivants de toutes les parties de la terre; ils auront fait un tour du monde en miniature.

Aventures merveilleuses de Bluettes et de Coquelicot, conte instructif pour les enfants, par MAURICE BARR; illustration par BERTALL. — 1 volume grand in-8°, riche cartonnage en toile, dorure sur tranches : 5 francs.

Deux charmantes fleurs de champs, Bluettes et Coquelicot, se lassent de vivre obscurément dans un immense champ de blé, qui les étouffe et les empêche d'être vus. Pendant qu'ils se lamentent sur leur humble destinée, une femme remarquablement belle, et vêtue d'une draperie diaphane, s'avance vers eux. — De quoi vous plaignez-vous ? leur dit-elle; que vous manque-t-il ? — La liberté, répondent nos deux campagnards. — Vous l'avez répondez la fee Prevoyante; et elle leur remet une branche de tilleul qui les rendra invisibles et les guidera partout où ils voudront aller. Inutile d'ajouter qu'après avoir parcouru le monde sous la forme de deux enfants qui satisfont tous leurs caprices, et après avoir erré de déception en déception, ils sollicitent la fee de les rétablir dans leur condition première et de leur pardonner le mouvement ambitieux qui les a poussés hors de leur sphère. Cette gracieuse fantaisie renferme un sens moral dont les enfants feront leur profit.

Tout détenteur de rente, d'actions ou d'obligations, a besoin d'être renseigné sur la cause et la portée des mouvements de bourse. Il faut, en outre, qu'il soit au courant des incidents spéciaux intéressant les valeurs. Pour le prix modique de

8 francs par an, le Journal financier fournit chaque dimanche à ses abonnés, dans un numéro de 16 pages, tous ces renseignements, y compris les listes officielles des tirages. Il publie, en outre, une revue politique de la semaine et une revue commerciale et agricole. On s'abonne, en envoyant 8 fr. pour l'année (32 numéros), ou 4 fr. pour six mois (16 numéros), en mandat ou timbres-poste, à M. ROUSSET, rédacteur en chef du Journal financier, 42, rue Notre-Dame-des-Victoires, à Paris. 7,307.

## COMMERCE

Alexandrie, 2 décembre. (Dépêche de la maison Arlés Dufour et Cie.)

Fair tombé 12 1/2 à 13 t. Classements supérieurs demandés aux cours précédents. Change 5.27. Frêt 14 fr. Coton blanc toujours délaissé.

Le Moniteur Industriel entre dans sa 36<sup>e</sup> année. Il a pour but de défendre énergiquement les intérêts industriels et commerciaux de la France, si gravement compromis par les traités de commerce. Rédigé par des hommes pratiques, c'est un résumé indispensable à quiconque s'occupe de ces questions.

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs ce journal paraissant deux fois par semaine ; il contient dans chacun de ses numéros un bulletin examinant, sous le point de vue industriel, les faits politiques qui se produisent ; il contient en outre des articles d'économie sociale, les cours de toutes les matières premières et fabriquées, et enfin des travaux spéciaux sur la métallurgie, les mines, la fabrication des matières textiles. — Ce journal peut être facilement adopté par tous ceux qui se préoccupent des intérêts industriels et commerciaux qui font la richesse d'un pays.

Le prix d'abonnement est fixé à 30 fr. par an, et 16 fr. pour six mois.

Adresser les mandats à l'ordre de M. Alex. Durant, 160, rue Montmartre, Paris.

## LA MODE ILLUSTRÉE.

Journal de la famille, dont l'Administration est rue Jacob, n° 56, à Paris, a déjà obtenu un succès sans précédent.

Depuis longtemps apprécié par son utilité et ses efforts à combattre les tendances frivoles du jour, ce journal donne en effet à chaque famille les procédés les plus pratiques, les explications les plus précises pour exécuter tous les genres de travaux, tels que : filets, broderies, crochets, tapisseries, etc. En outre, ses patrons en grandeur naturelle permettent à la femme, même la moins habile, de confectionner de ses mains tous ses objets de toilette et les vêtements de ses enfants.

Les modes les plus nouvelles, les travaux les plus divers, tous les objets utiles au ménage sont représentés dans la Mode illustrée par de nombreuses gravures sur bois, et même par des gravures colorées, de la plus riche exécution. Des articles et des dessins sur l'art de la couture inctent les abonnés au courant des procédés les plus simples pour tous les travaux de lingerie, en même temps que d'autres articles relatifs à l'ameublement élèvent leur goût et contribuent à l'embellissement de leur intérieur.

Sous le titre de Variétés, chaque mère de famille trouve des préceptes de morale, des conseils pour l'éducation de ses enfants, et d'excellentes instructions pour toutes les circonstances difficiles de la vie. — Quant aux Nouvelles, Chroniques ou Romans, ils ont le mérite d'offrir aux jeunes filles et aux femmes de tout âge une lecture attrayante et d'agréables distractions, mais sans danger pour leur cœur et sans que leur conscience en soit troublée.

Aussi suffirait-il de publier toutes les lettres de félicitations et de remerciements adressées par les mères de familles, les pères et même les maris, à la rédactrice de la Mode illustrée, Mme Emmeline Raymond, pour prouver tous les services que la Mode illustrée a déjà rendus. On peut même affirmer que ce journal, qui par la modicité de son prix est à la portée des fortunes les plus modestes, rapporte beaucoup plus qu'il ne coûte, autant par les notables économies qu'il apporte dans le budget des ménages, et la diminution des dépenses, que par l'amour de chez soi qu'il sait inspirer à la femme et par le bien-être qu'il lui fait répandre dans son intérieur.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

Les quatre éditions de LA MODE ILLUSTRÉE se composent ainsi :

1<sup>re</sup> Edition. Un numéro paraissant chaque semaine avec gravures noires dans le texte. Prix : Paris, 12 fr.; départements, 14 fr.

2<sup>e</sup> Edition. Un numéro paraissant chaque semaine avec gravures noires dans le texte, plus une gravure à l'aquarelle par mois. Prix : Paris, 15 fr.; départements, 17 fr.

3<sup>e</sup> Edition. Un numéro paraissant chaque semaine avec gravures noires dans le texte, plus deux gravures à l'aquarelle par mois. Prix : Paris, 18 fr.; départements, 20 fr.

4<sup>e</sup> Edition. Un numéro paraissant chaque semaine avec gravures noires dans le texte, plus une gravure à l'aquarelle avec chaque numéro. Prix : Paris, 24 fr.; départements, 25 fr.